

d'échanges internationaux. Elle amorcera les préparatifs en vue de la deuxième Conférence sur le Commerce et le Développement prévue pour 1966. Son ordre du jour comporte aussi des échanges de vues sur l'application des diverses recommandations de la première Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

La Commission est formée de 55 membres élus. Le Canada et les autres puissances commerciales sont assurés d'une représentation permanente. La Commission doit se réunir deux fois par année.